

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de <b>MERY-BISSIERES-EN-AUGE</b> (Département du Calvados – Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>05 octobre 2017</u> – Sollicitant l'intervention de l'EPF Normandie et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelles cadastrées section <b>AA n° 64</b> (commerce à usage de boulangerie) d'une contenance de 1 016 m <sup>2</sup> et <b>AA n° 180</b> (Boucherie) d'une contenance de 1 984 m <sup>2</sup>
POS :	POS révisé le 09/12/2010 : Zone UB, correspondant au bâti ancien du centre du Bourg. Elle est principalement affectée à l'habitation et aux activités qui en sont le complément naturel, notamment les commerces, bureaux et services
PROJET :	Le projet prévoit le maintien de ces commerces et un projet de logements locatifs sur le terrain à l'arrière de la Boulangerie. <b>Etude FPRH sur la Boulangerie</b>
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	<u>16 octobre 2017</u> – <b>Avis favorable</b> <i>Maintien commerce :</i> Production d'un audit ou d'une étude de marché réalisé par la chambre de commerce et ou la chambre des métiers. <i>Etude sur les capacités professionnelles et financières du preneur à bail.</i> <i>Logements :</i> Densité : 10 logements /ha
PROPRIÉTAIRES :	AA 180 (Boucherie) <b>Mme HIE Hugnette</b> AA 64 (Boulangerie) <b>M. DELACOUR Serge</b>
ÉVALUATION DOMANIALE :	<u>12/09/2017</u> AA 180 : 250 000 € - AA 64 : 85 000 € ± 10 % de négociation
IMPUTATION :	<b>Compte n° 901 022 MERY-BISSIERES-EN-AUGE "FPRH Place Saint-Martin"</b> <b>Enveloppe projet : 390 000 €</b>

**Décision emportant acceptation de la délégation du droit de préemption**

ROUEN le 26 octobre 2017

Pour la Préfète et par délégation  
Le secrétaire général  
pour les affaires régionales  
de la région Normandie

  
Nicolas HESSE

Pour Le Directeur Général, empêché,  
Et par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe,

  
Christine MUTEL